



Bienvenue dans votre module « **Egalité professionnelle femmes/hommes** »

Il s'adresse à **tous les agents de la FPH** et a pour objectif principal de les « **former aux enjeux de l'égalité professionnelle, de la prévention et de la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations** ».

Dans ce module, vous accompagnerez une Référente Egalité Professionnelle (REP) dans ses missions quotidiennes. Ainsi, vous aborderez des exemples concrets à travers des mises en situations traitant les 5 thématiques suivantes: sexisme et harcèlement, rémunération, mixité et discrimination, équilibre vie personnelle/professionnelle, plafond de verre et gestion des carrières. Vous pourrez également tester vos connaissances au fur et à mesure de votre avancée via différents quiz.

Les objectifs pédagogiques de la formation sont les suivants :

- Appréhender les enjeux en matière d'égalité professionnelle.
- Appréhender les principaux repères de la politique relative à l'égalité professionnelle au sein de la FPH et connaître les données quantitatives portant sur l'égalité professionnelle.
- Appréhender le rôle des représentations et stéréotypes dans les discriminations de genre.
- Identifier ses stéréotypes et représentations, et modifier son comportement.
- Envisager son rôle en tant qu'acteur et qu'actrice de l'égalité et promouvoir une culture partagée en faveur de l'égalité professionnelle au sein de son organisation.

Les compétences visées à l'issue de la formation sont les suivantes :

- Connaître la politique d'égalité professionnelle dans la fonction publique (loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, accord du 30 novembre 2018, accord du 08 mars 2013, loi n°2012-348 du 12 mars 2012, circulaire du 09 mars 2018, circulaire du 22 décembre 2016).
- Identifier les facteurs et situations d'inégalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Prévenir et apporter des réponses aux situations de discrimination.
- Intervenir en tant qu'acteur de l'égalité et promouvoir la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Identifier les personnes ressources en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La durée totale estimée du module est de **30 minutes**.